



**Restrictions de trafic et piétons (mobilité douce)**  
 Des restrictions de trafic hors autoroute seront nécessaires pour la bonne exécution des travaux.

### Gestion provisoire du trafic pendant la durée des travaux de juin à novembre 2024

Attention : les travaux étant soumis aux conditions météorologiques, ces dates sont sujettes à modification. Des informations complémentaires seront disponibles sur le site internet dédié.

En 2024, plusieurs phases de trafic sont prévues pour les travaux Vennes-Chexbres lot TP2 :

**1 Fermeture de route communale**  
 Fermeture entre les Monts-de-Pully et la zone urbaine de Pully à la hauteur du passage supérieur de Chenaule à partir du 10 juin et jusqu'à fin novembre 2024.

**2 2x2 voies réduites**  
 Voies réduites et bandes d'arrêt d'urgence fermées sur le tronçon situé en-dessous du passage supérieur de Chenaule.

**3 Bandes d'arrêt d'urgence fermées**  
 Bandes d'arrêt d'urgence fermées sur le tronçon situé en-dessous du passage supérieur de Chenaule.

**4 Double sortie forcée d'autoroute (Vennes et Chexbres)**  
 Fermeture complète de l'autoroute et sorties forcées\* pendant les nuits du 13 au 15 juillet entre la sortie Vennes et la sortie Chexbres.

**5 Terre-plein central de la Chandelar et bandes d'arrêt d'urgence fermées**  
 Bandes d'arrêt d'urgence fermées sur le tronçon situé en dessous du passage supérieur de Chenaule ainsi que sur celui situé en-dessous du pont sur la Chandelar et le passage supérieur provisoire La Possession.

**6 Bandes d'arrêt d'urgence fermées**  
 Bandes d'arrêt d'urgence fermées sur le tronçon situé en-dessous du passage supérieur de Chenaule.

\* À noter que toutes les restrictions de circulation sur l'autoroute sont annoncées au préalable sur le site internet [a9-vennes-chexbres.ofrou.ch](http://a9-vennes-chexbres.ofrou.ch)



### Planning des travaux

